

## Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur – Annexe II - Référentiel de Certification

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé	Epreuve : Présentation et soutenance d'une note de réflexion	Soutenance orale d'une note de réflexion. Avant de répondre aux questions du jury, le candidat présente de manière synthétique en 5 minutes environ sa note de réflexion d'une quinzaine de pages sur l'accompagnement social et éducatif spécialisé de personnes ou de groupes.	<b>Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur</b> Oral : coefficient 1 Ecrit : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat)  <b>Evaluation organisée en cours de formation :</b> Coefficient : 1
	Evaluation des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe	Evaluation par le site de stage des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe sur la base des indicateurs des compétences « animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service » et « concevoir et mener des activités de groupe » Détermination des notes effectuée à partir des évaluations, conjointement et paritairement par des référents professionnels et des formateurs.	
Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Modalités de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Epreuve terminale : évaluer les capacités de réflexion du candidat sur l'accompagnement éducatif et social.	Etablir une relation Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités Assurer une fonction de repère et d'étayage	Epreuve terminale : Epreuve orale d'une durée de 20 minutes  Lors d'un entretien oral, évaluation, réalisée sur le terrain, des activités conduites par le stagiaire et de la formalisation qu'il en fournit. Cette évaluation est réalisée à partir d'une grille fournie dans le livret de formation.	2 interrogateurs (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)
Epreuve en cours de formation : évaluer les capacités d'animation du candidat	Animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service Concevoir et mener des activités de groupe		Référent professionnel + responsable hiérarchique

## Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur – Annexe II - Référentiel de Certification

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
<b>DC2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé</b>	<b>Epreuve : Entretien avec 2 membres du jury portant sur la formation pratique</b>	Entretien avec 2 membres du jury qui porte sur l'expérience de stage du ME à partir du dossier de stages comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les projets de stages du ME</li> <li>- les évaluations des stages réalisées par les terrains de stage</li> <li>- le compte rendu de la visite de stage</li> <li>- un écrit du ME pour chaque stage rendant compte de sa participation à la mise en œuvre du projet éducatif (environ 5 pages)</li> </ul>	<b>Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur</b>

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Modalités de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Epreuve terminale : déterminer si le candidat a su construire au cours de sa formation un positionnement professionnel.	Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif	entretien 30 minutes	2 interrogateurs (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)

## Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur – Annexe II - Référentiel de Certification

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC3 : Travail en équipe pluri-professionnelle	Entretien à partir d'un dossier thématique	Entretien à partir d'un dossier, élaboré par le candidat, se rapportant à un domaine professionnel abordé sous divers angles  Le dossier ne devra pas excéder 20 pages.	<b>Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur</b> Oral : coefficient 1 Dossier support : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat)
	Evaluations des capacités du candidat travailler en équipe pluri-professionnelle	Evaluations par un site de stage des capacités du candidat à travailler en équipe pluri-professionnelle sur la base des indicateurs de la compétence « s'inscrire dans un travail d'équipe ». Détermination des notes effectuée à partir des évaluations, conjointement et paritairement par des référents professionnels et des formateurs.	<b>Evaluation(s) organisée(s) en cours de formation</b> Coefficient 1

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Modalités de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Epreuve terminale : Evaluer les capacités du candidat à réunir des informations pertinentes sur un domaine professionnel donné et à les mettre en forme	Elaborer, gérer et transmettre de l'information	Epreuve terminale : Epreuve orale d'une durée de 20 min	2 interrogateurs (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)
Epreuve en cours de formation : Evaluer les capacités du candidat à travailler en équipe pluri-professionnelle	S'inscrire dans un travail d'équipe	Lors d'un entretien oral, évaluation, réalisée sur le terrain, à partir d'une grille fournie dans le livret de formation.	Référent professionnel + responsable hiérarchique

## Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur – Annexe II - Référentiel de Certification

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
<b>DC4 : Implications dans les dynamiques institutionnelles</b>	<b>Epreuve : Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles</b>  <b>Composition sur le cadre institutionnel et la position du ME</b>	Etude d'une situation proposée au candidat relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels (20 lignes maxi). Les principaux axes de réponses attendus sont indiqués au candidat (cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières, buts poursuivis etc...) Le candidat aura le choix entre deux situations proposées.  Evaluation d'un écrit sur le repérage du cadre institutionnel et la position du ME par rapport aux missions de l'institution à partir d'une expérience de terrain (stage ou exercice professionnel)	<b>Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur</b>  coefficient 1  <b>Evaluation organisée en cours de formation :</b> Coefficient 1
Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Modalités de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Epreuve terminale : Connaissance des politiques sociales, des cadres juridiques et institutionnels de l'action sociale  Epreuve en cours de formation : Vérifier les capacités du candidat à se déterminer et à se positionner de façon argumentée dans les dynamiques institutionnelles	Etablir une relation professionnelle avec les partenaires Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques  Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	Epreuve écrite d'une durée de 1 heure 30  Epreuve organisée par l'établissement de formation en fonction de son projet pédagogique	1 correcteur